L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 20 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance de vendredi, 19 mars 1880.

SÉNAT.

M. Watkins, au nom du comité judiciaire, a recommandé l'adoption (avec amendements) du bill du Sénat accordant des chartes et des privilèges de loterie au bénéfice de l'hôpital de charité de Shreveport et des écoles publiques de l'Etat.

M. Aby, au nom du comité de santé et de quarantaine, a fait un rapport favorable sur le bill du Sénat établissant un asile d'aliénés dans la paroisse Natchitoches; sur le bill du Sénat au sujet de l'obtention de statistiques dans toutes les paroisses de l'Etat.

M. Rogers a présenté un bill relatif au dembohement.

M. Cunningham a présenté un bill relatif aux curateurs et aux personnes interdites résidant hors des limites de l'Etat.

Le sénat a rejeté, par un vote de 14 contre 13, une résolution de M. Aby ordonnant que tous les bills dont les comités du sénat recommanderont l'adoption devront être imprimés, avec les amendements, avant que le sénat en vienne à une décision. M. Parlange, qui avait combattu la résolution, a fait reposer la résolution définitivement, par un vote de 19 contre 13.

M. Parlange a présenté un bill déclarant que les demandeurs en injonction ou les tiers opposants, réclamant une propriété, quelle que soit la procédure en vertu de laquelle la propriété a été saisie, pourront, dans les dix jours qui suivront la fixation de l'injonction ou de la tierce opposition, faire lever l'injonction, en donnant un cautionnement en faveur de la personne en faveur de laquelle la propriété a été saisie, in solido. Ce cautionnement qui pourrait porter une ou plusieurs signatures, pourvu que rien dans cette loi ne nuise aux droits des personnes qui pourront avoir donné un cautionnement conformément à la loi, avant la présentation de la pétition d'injonction ou de la tierce opposition, ni aux droits qu'ont ces personnes de donner caution conformément à la loi, à l'expiration du temps accordé par cette loi, au demandeur en injonction ou aux tiers opposants.

Le même sénateur a présenté un bill déclarant que toute loi qui ordonnera que les annonces judiciaires soient publiées en français, ou dans un journal désigné, ne devra pas s'adresser à une annonce relative aux procédures judiciaires ou procédures légales quelconques commencées avant la promulgation de la loi ou avant le choix du journal dans lequel ces annonces judiciaires devront être faites. Les annonces ainsi commencées devront continuer sans égard à la loi et seront légales.

—M. Parlange a demandé et obtenu un congé pour M. Augustin, qui est allé, avec en compagnie, à la paroisse St.-Charles pour y rétablir l'ordre.

Le substitut au bill du Sénat relatif aux privilèges sur les récoltes sur pied a été renvoyé au comité judiciaire.

Le bill du Sénat au sujet des frais des élections contestées a été remis indéfiniment.

Le bill du Sénat relatif à l'hypothèque des artisans et des constructeurs a été déposé sur le bureau sujet à appel. Il en a été de même du bill du Sénat donnant juridiction criminelle au septième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Le bill du Sénat défendant aux personnes qui n'ont pas de diplômes de pratiquer la médecine, a été renvoyé indéfiniment.

Le bill relatif à la destitution des juges a passé à la troisième lecture.

Le bill relatif au privilège de quinze piastres par an, accordé aux médecins sur les récoltes et les gages des cultivateurs, a été mis à l'ordre du jour de samedi, à midi.

Le bill de la Chambre créant un bureau d'agriculture, a passé à la troisième lecture. Il en a été de même du bill de la Chambre, au sujet des commis et des employés des bureaux de l'annotateur des hypothèques.

Le Sénat n'a pas accepté les amendements de la Chambre au bill relatif au bureau des terres. MM. Walton, Cunningham et Lake ont été chargés d'avoir une conférence avec un comité de la Chambre.

M. Demas a présenté un bill autorisant les avocats de district de l'Etat à se nommer des assistants, à leurs propres frais.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné à samedi, aujourd'hui, à midi.

Le comité de santé et de quarantaine se réunit ce matin, à 10 heures.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

M. Henry présente une résolution demandant à nos Représentants au Congrès d'user de leur influence pour collecter les réclamations de la Louisiane contre le gouvernement fédéral. Adoptée.

Il présente aussi une résolution conférant à une autre compagnie les concessions de terre faites pour des chemins qui n'ont pas été construits. La résolution est déposée.

M. Harris, de DeSoto, présente sa protestation contre la troisième lecture et demande une reconsidération pour laquelle il a donné avis.

La motion de reconsidérer donne lieu à quelque discussion et la question préalable est ordonnée sur la question de reconsidérer.

Le bill n'est pas reconsidéré.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur les bills 280, 43 et 141. Le premier restante les archives de Livingston, et les autres se réfèrent aux greffiers des cours.

Le comité fait un rapport défavorable sur les bills 175, 135 et 41.

Le comité des allocations fait un rapport défavorable sur la demande de E. Wood Perry et sur le bill 245 autorisant le paiement d'un jugement.

Présentation de bills.

Le bill No 290, par M. Jackson, pour amender l'article 102 du code civil.

Le gén. Munday présente un bill de secours pour Thomas H. Wynne.

Le bill 291, par M. Frans, pour l'inspection de la farine.

Le bill des allocations No 260 passe finalement.

Le bill 235, par le comité de l'éducation publique, pour régler l'éducation publique dans l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nile-Orléans, et pour lever un revenu dans ce but, est appelé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre le bill en considération.

M. Golson, d'Est Feliciana, occupe le fauteuil.

La première section du bill est adoptée, et pendant la discussion sur la seconde section relative à l'allocation du Bureau d'école pour la paroisse d'Orléans cette discussion devenant fatiguante et la probabilité étant qu'on n'arriverait à rien de final, le comité se lève et rapporte progrès et demande à siéger de nouveau.

Bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill 117, substitut au bill du sénat 66, pour les appels des cours de district à la cour suprême sur des questions de droit seulement quand les parties ou les parties lésées désirent seulement une revue de la loi. Adopté finalement par 71 contre 1.

Sur motion de M. Farmer, le règlement est suspendu et le bill de la charte de ville est appelé pour son adoption finale.

Le secrétaire alors se met à lire le bill tout entier, lecture qui prend une heure et vingt minutes, besogne assez rapidement expédiée quand on pense que le bill contient 171 sections.

Le rôle est alors appelé pour le vote final qui donne oui 65, non 13.

La Chambre alors très fatiguée, s'ajourne au lendemain à 11 heures.

En immense choix de belles malles à l'Abeille Bonge, au comptoir prochaine.

L'esclavage en Chine. — On mande de Washington que M. Evarts, secrétaire d'Etat, vient de communiquer à la Chambre des documents diplomatiques dont la publication avait été demandée par une résolution dans les termes suivants:

"La Chambre des représentants prie le Président de lui envoyer copie, si cela ne lui paraît pas incompatible avec les intérêts publics, de toutes les dépêches reçues récemment par le secrétaire d'Etat et émanant du consul-général des Etats-Unis à Shangaï, au sujet de la question de l'esclavage en Chine et des dispositions du code pénal chinois qui interdisent l'expatriation."

Dans ses dépêches, M. Baily, consul-général des Etats-Unis à Shangaï, dit qu'il est maintenant établi que l'esclavage existe en Chine et a toujours existé comme une des bases fondamentales du système politique et social chinois; il ajoute qu'il convient d'étudier la question de savoir si l'émigration chinoise aux Etats-Unis n'aurait point, telle qu'elle est pratiquée, le caractère de commerce d'esclaves.

— On ne voit pas souvent, dit le *Bulletin français*, un acteur de cent ans jouer la comédie. Le fait vient pourtant de se produire à Toulouse où l'on applaudit chaque soir le comique Gaudiet. Il est né le 2 juillet 1780, a débuté à quinze ans au théâtre Révolution, a joué successivement à Bobino, au théâtre Montansier, à la Gaîté, à Rentch et à Toulouse où il n'est fixé. C'est le comédien le plus âgé de France, et il paraît qu'il est encore bien amusant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1880.—Température.—Temps clair et partiellement couvert, vents légers variables du sud, température et baromètre stationnaires en plus élevés.

Température du 19 mars 1880.

Thermomètre de G. Bennett, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	57	14
Midi	65	20
3 P. M.	72	22
6 P. M.	66	19

Moyenne météorologique.

Vendredi, 19 mars, 9 h. 56 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	62	Louisville, Ky.	49
Atlanta	59	Memphis, Tenn.	53
Quitman, Tex.	60	Mobile, Ala.	62
Galveston	66	Nashville, Tenn.	54
Chattanooga, Tenn	56	New Orleans, La.	64
Richmond, Q.	47	Omaha, Neb.	41
Dubuque, Iowa	47	Pittsburgh, Pa.	49
Galveston, Texas	65	Savannah, Géo.	70
Indianola, Tex.	64	Shreport, La.	60
Keokuk, Iowa	52	St. Louis, Mo.	50
Key West, Fla.	74	St Paul, Minn.	41
La Crosse, Wi.	46	Vicksburg, Miss.	61
Leavenworth, Kan.	46	Brenham, D. T.	58

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro) en pieds hauteur.

Augusta	24.00	Nashville, Tenn	46.02
Cairo, Ill.	44.05	New Orleans*	5.06
Cincinnati, O.	46.00	Omaha, Neb.	5.00
Davenport, I.	1.00	Pittsburg, Pa.	8.04
Keokuk, Iowa	2.01	Shreveport, La.	20.00
La Crosse, Wis.	1.05	St. Louis, Mo.	10.04
Leavenworth, K	2.07	St Paul, Minn.	zero
Louisville, Ky.	19.00	Vicksburg, Miss	48.06
Memphis, Tenn.	34.06	Yankton	1.05

*Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

GEORGE H. BORN,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Naissances, et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures:

NAISSANCES—Mme Peter Brier, un garçon, 12 mars.

Mme Lorenz Pesold, un garçon, 18 fév.
" W. E. Weeks une fille, 17 mars.
" Joe McCloskey, une fille, 29 fév.
" John T. Egan, une fille, 29 fév.
" Jno. Bonsh, une fille, 5 fév.

DÉCÈS—Isaac Price, 50 ans, 262 1/2 rue Paradis, natif de la Caroline du Sud.
Cora Lucas, 36 ans, Carrollton, natif de la Louisiane.
Walter McGarrity, 1 an, 177 rue Rousseau, natif de la Nlle-Orléans.
August Banks, 54 ans, 27 rue Gabaude, natif d'Allemagne.
John Newman, 80 ans, coin des rues Tonti et Palmyre, natif de la Nlle-Orléans.
Peter J. Lorie, 2 jours, Alger.
Wm. F. Duncan, 48 ans, Alger, natif du Mass.
Maria Patrone, 42 ans, 50 rue Toulouse, native d'Italie.
Juan de Silveira, 96 ans, 319 rue Tremé, natif du Portugal.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de Jules Train, accusé de vol, a été renvoyé à une autre époque.

Le jugement de John Wischondorff, que le grand juri a, le 30 janvier 1880, trouvé lieu à poursuivre pour avoir, alors qu'il était commis de la maison de commerce Muir, Duckworth et Cie., détourné un chèque de banque de $132,85 le 7 janvier 1880—a commencé hier matin.

Le juri a été formé, et le jugement a été renvoyé à ce matin à 10 heures.

A la première cour de district, Kate Graffer, Pat Condon et Clara Foster, accusés de larcin, se sont déclarés innocents. Ils ont été renvoyés en prison.

Le tribunal a renvoyé à une autre date la sentence du Dr C. N. Falkenstein, déclaré coupable d'avoir vendu des billets de loterie.

Louis J. Glapion, déclaré coupable de voies de fait, a été condamné à $25 d'amende ou quinze jours de prison de paroisse.

Le juge n'a point prononcé la sentence de W. H. Faulkner, accusé de vol d'un portefeuille à l'hôtel de ville. Il veut se renseigner sur les auteurs des lettres qu'il a reçues de Cincinnati en faveur du prisonnier.

Cour du juge Miltenberger.—Ellen Quinn, accusée d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène; Léon Summers, d'ivrognerie et de bris de paix, ont été condamnés à une amende de dix piastres ou à quinze jours de prison de paroisse.

Mary O'Rourke, accusée d'ivrognerie, a été condamnée à $5 d'amende ou à 10 jours de prison.

John Klein, M. et Mme Mike Wadiron, accusés d'ivrognerie, Charles Nolan et Victorine Wright, de voies de fait, Jonathan Lake ont été chargés d'avoir une conférence avec un comité de la Chambre.

M. Demas a présenté un bill autorisant les avocats de district de l'Etat à se nommer des assistants, à leurs propres frais.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné à samedi, aujourd'hui, à midi.

Le comité de santé et de quarantaine se réunit ce matin, à 10 heures.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

M. Henry présente une résolution demandant à nos Représentants au Congrès d'user de leur influence pour collecter les réclamations de la Louisiane contre le gouvernement fédéral. Adoptée.

Il présente aussi une résolution conférant à une autre compagnie les concessions de terre faites pour des chemins qui n'ont pas été construits. La résolution est déposée.

M. Harris, de DeSoto, présente sa protestation contre la troisième lecture et demande une reconsidération pour laquelle il a donné avis.

La motion de reconsidérer donne lieu à quelque discussion et la question préalable est ordonnée sur la question de reconsidérer.

Le bill n'est pas reconsidéré.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur les bills 280, 43 et 141. Le premier restante les archives de Livingston, et les autres se réfèrent aux greffiers des cours.

Le comité fait un rapport défavorable sur les bills 175, 135 et 41.

Le comité des allocations fait un rapport défavorable sur la demande de E. Wood Perry et sur le bill 245 autorisant le paiement d'un jugement.

Présentation de bills.

Le bill No 290, par M. Jackson, pour amender l'article 102 du code civil.

Le gén. Munday présente un bill de secours pour Thomas H. Wynne.

Le bill 291, par M. Frans, pour l'inspection de la farine.

Le bill des allocations No 260 passe finalement.

Le bill 235, par le comité de l'éducation publique, pour régler l'éducation publique dans l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nlle-Orléans, et pour lever un revenu dans ce but, est appelé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre le bill en considération.

M. Golson, d'Est Feliciana, occupe le fauteuil.

La première section du bill est adoptée, et pendant la discussion sur la seconde section relative à l'allocation du Bureau d'école pour la paroisse d'Orléans cette discussion devenant fatiguante et la probabilité étant qu'on n'arriverait à rien de final, le comité se lève et rapporte progrès et demande à siéger de nouveau.

Bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill 117, substitut au bill du sénat 66, pour les appels des cours de district à la cour suprême sur des questions de droit seulement quand les parties ou les parties lésées désirent seulement une revue de la loi. Adopté finalement par 71 contre 1.

Sur motion de M. Farmer, le règlement est suspendu et le bill de la charte de ville est appelé pour son adoption finale.

Le secrétaire alors se met à lire le bill tout entier, lecture qui prend une heure et vingt minutes, besogne assez rapidement expédiée quand on pense que le bill contient 171 sections.

Le rôle est alors appelé pour le vote final qui donne oui 65, non 13.

La Chambre alors très fatiguée, s'ajourne au lendemain à 11 heures.

En immense choix de belles malles à l'Abeille Bonge, au comptoir prochaine.

L'esclavage en Chine. — On mande de Washington que M. Evarts, secrétaire d'Etat, vient de communiquer à la Chambre des documents diplomatiques dont la publication avait été demandée par une résolution dans les termes suivants:

"La Chambre des représentants prie le Président de lui envoyer copie, si cela ne lui paraît pas incompatible avec les intérêts publics, de toutes les dépêches reçues récemment par le secrétaire d'Etat et émanant du consul-général des Etats-Unis à Shangaï, au sujet de la question de l'esclavage en Chine et des dispositions du code pénal chinois qui interdisent l'expatriation."

Dans ses dépêches, M. Baily, consul-général des Etats-Unis à Shangaï, dit qu'il est maintenant établi que l'esclavage existe en Chine et a toujours existé comme une des bases fondamentales du système politique et social chinois; il ajoute qu'il convient d'étudier la question de savoir si l'émigration chinoise aux Etats-Unis n'aurait point, telle qu'elle est pratiquée, le caractère de commerce d'esclaves.

Paragraphes. — Le colonel Hardee, ingénieur de l'Etat, a reçu, hier matin, une dépêche qui lui annonce qu'aucun danger ne menace et n'a menacé le canal Tagliaferro.

—Le major Harrod, ingénieur en chef, est d'opinion que les levées sont plus solides actuellement qu'elles ne l'étaient en 1874.

—M. Jean Marie Daunac obtient une injonction qui défend aux détenteurs municipaux de faire du pavé de la ville un lieu de pâturage.

—Un barbier du nom de Ben Brown a été assailli, dans la rue Bienville, entre les rues Cilo et Calliope, par trois nègres, qui lui ont enlevé une montre, une chaîne en or et treize piastres. Les voleurs ont disparu à l'approche d'un policeman.

—M. Peter Edward Burk a été admis à plaider aux cours des Etats-Unis.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $92,973,63, dont $1,024,79 provenant du département du revenu intérieur, $280, en or, $2,691, en argent, et $2290,63 en billets, provenant de la douane, $5,100 du bureau de poste, $83,847 22 de différentes sources.

—Le juge Whittaker a refusé, hier, de suspendre la sentence de M. E. C. Palmer, déclaré coupable de détournement de fonds. M. Palmer a été renvoyé en prison en attendant que la sentence soit prononcée.

—A. J. Kenner et Lucy Kenner, couleur, ont été arrêtés hier, à neuf heures et demie, au No 49 de la rue Robertson, pour avoir assailli Mary Moss, avec intention de la tuer.

—Hier matin, à huit heures, M. Thos. Mahan, un des employés de la scierie de M. Wm. Campbell, située dans la rue du Bassin, entre les rues Julie et Gimod, a eu une artère du bras gauche coupée par la scie. Il a été transporté à l'hôpital.

—A midi, M. Joseph Mascar, employé à la manufacture de boîtes, vise au No 90 de la rue Magazine, est tombé par une trappe et s'est fracturé le crâne; il a été envoyé à l'hôpital.

—A la même heure, Mollie McCarthy a été arrêtée et écrouée à la station centrale; elle est accusée de tenir une maison de débauche.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, Joséphine Smith, Jno. William, Jas. Smith, Hy. Johnson, Alf. Brooks, Charles Sample, Richard Rush, Geo. Washington et Ed. Looner, couleur, ont été arrêtés et écroués à la station centrale pour avoir troublé la paix.

—Le pont au coin des rues Commune et Bassin est cassé.

Ventes succrites aux bureaux de l'assesseur des aliénations:

Raymond Pochain à Joseph Angiada, une moitié indivise de ce qui suit: 1. Un terrain et bâtisses 21x132, sur la rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine. 2. Un terrain et bâtisses 22x185 coin Dorsière et Bassin. 3. Un terrain et bâtisses 24x128, sur la rue Decatur, entre les Champs Elysées et la rue des Français. 4. Un terrain et bâtisses 24x128, sur les Champs Elysées, entre St-Claude et Marais. 5. Un terrain et bâtisses, 24x125, sur les Champs Elysées entre St-Claude et Marais. 6. Un terrain et bâtisses 23x122 rue Dumaine, entre St Claude et Tréme. 25 lieue de terre dans le troisième district. 8. Une terre couverte de bâtisses, entre les rues Jeanne, Pitair, Ne Plus Ultra et Barthélemy. 9. Une portion de terre comprise entre les rues Pitair, Ne Plus Ultra, Massé et Prospect. 10. 53 lieue de terre dans le troisième district. 11. Quatre terrains 32x125 sur l'avenue Elmire entre les rues Decatur et De Armas.....$6,000

Vente du shérif (Lucien Duchos) à Louis Lemoine, un terrain et bâtisses, située dans le deuxième district, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et St. Philippe, ayant 71 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 120 pieds.....$1,000

J. B. Coffey à Mme E. Coffey, un terrain et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Magnolia, Live Oak, Belle Castle et Dufossat, ayant 30 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds.....$250

J. T. Randolph à T. L. Ross, un terrain et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues St. Charles, Carondelet, Apollo et Valence, ayant 75 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 155 pieds.....$5,250

Mme F. M. Cerry à B. A. Kernan 1. Trois terrains et bâtisses situés dans le deuxième district dans l'îlet compris entre les rues Magnolia, Beauville, Conti et Bourgogne ayant 20 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 61 pieds. 2. Trois terrains et bâtisses dans le même district et le même îlet ayant une façade de 32 pieds.....$9,000

C. C. Louis and Building Association à Dufossat, un terrain et bâtisses situés dans le troisième district dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Villanova, Madeline et St. Roch, ayant 25 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 120 pieds.....$150

Wm. Grunert, un terrain et bâtisses situés dans l'îlet compris entre les rues St André, St David et Premiere, ayant 30 pieds de face à la rue St André sur une profondeur de 120 pieds.....1,000

A. Prados Jr à A. Prados Sr, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'îlet compris entre les rues Tonti, Dumaine, Marais et Ste Anne ayant 32 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds.$800

Vente du shérif (W. E. Dupuy) à Mme Paul E. Théard, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Prosper, Kerpès et Washington, ayant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 126 pieds.....200

Horatio Lange et autres à Mme G. B. Lange, 1e la moitié d'un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Villere, Marais, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 60 pieds. 2e un terrain et bâtisses situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Conti, St Louis, Chartres et Levée, ayant 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 73 pieds; 3e un terrain et bâtisses situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Dumaine et Claiborne ayant 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds; 4e un terrain et bâtisses situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Villere, St-Philippe et Dumaine, ayant 42 pieds de face à la rue Villere, sur une profondeur de 120 pieds.....$5,700

T. H. White à Mme E. Reynolds, 4/5 de terrains et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Chestnut, Elmira, Market et Evelina, ayant 30 pieds de face à la rue Elmira, sur une profondeur de 120 pieds.....$630

Le même à J. T. Sutherland, un terrain et bâtisses situés dans le même îlet, ayant 30 pieds de face à la rue Evelina sur une profondeur de 120 pieds.....$90

Harry Rele à P. A. Bonnet, un terrain et bâtisses, situés dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Robertson, Regnault, St-Antoine et Claiborne, ayant 40 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 95 pieds.....$450

J. J. Woulfe à P. Lane, deux terrains et bâtisses situés dans le premier district, dans l'îlet compris entre les rues Broad, Gravier, Palmyre et Jane, ayant 26 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 101 pieds.....$400

La France et le Mexique.—Nous trouvons dans la *Patrie* du 2 mars les renseignements suivants sur l'état des relations entre la France et le Mexique.

Nous avons dit qu'à la suite de pourparlers entre le ministre des affaires étrangères, M. Valasco, représentant officieux du gouvernement mexicain à Paris, MM. Gambetta et Marion, député de l'Isère, M. de Freycinet paraissait résolu à "faire des avances" en ce qui concerne un ministre de France à Mexico.

Après mûres réflexions, le ministre des affaires étrangères vendrait épargner à notre pays ce premier pas. Il demande que la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays ait lieu simultanément.

Jusqu'à ce jour, M. Valesco, se conformant aux instructions de son gouvernement, a refusé de faire cette concession, mais un habile, qui n'est autre que M. Marion, déjà nommé, a trouvé un expédient pour sauvegarder la dignité des deux gouvernements. Voici en quoi consiste cet expédient:

La France désignerait *officieusement* un représentant à Mexico; dès que cette désignation aurait été notifiée au gouvernement mexicain, celui-ci de son côté choisirait son représentant à Paris, de telle sorte que les deux diplomates pourraient être *officieusement* nommés en même temps.

M. de Freycinet accepte, pour sa part, cette combinaison, mais M. Valesco a demandé à consulter son gouvernement avant d'y adhérer.

Tel est l'état de la question.

On croit généralement que l'entente finira par s'établir sur cette base et les deux ministres plénipotentiaires ne tarderont pas à être nommés.

Grant à la Havane. — Nous trouvons dans une correspondance le récit d'un incident caractéristique qui a marqué la visite faite aux fortifications de la Havane par les généraux Grant et Sheridan, lors de leur passage à Cuba.

"Les fortifications de la grande ville cubaine comprennent deux vastes forts; le Moro et les Cabanas; elle sont armées, outre de nombreuses pièces d'ancien modèle, de plusieurs canons Krupp de 400. Après avoir examiné en détail les divers ouvrages et leur armement, les deux généraux américains ont cru devoir expliquer aux officiers espagnols comment une flotte ennemie pourrait forcer le passage défendu par les deux forts et gagner le fond de la rade, ce qui mettrait la ville à la merci d'un corps de débarquement.

"Il est vrai, a répondu le commandant du Moro, qui jugeait sans doute la démonstration peu courtoise; mais je ne vois que l'Angleterre et la France qui aient des flottes capables d'entreprendre une telle opération, et nous n'avons aucune querelle avec l'Angleterre et la France; quant aux autres nations alliées n'ont pas de flotte." Le général Grant mordillait son cigare, en entendant cette réponse. C'est pendant sa présidence que la marine américaine des Etats-Unis, après s'être rapidement développée de 1860 à 1865, lors de la guerre du Sud, est tombée dans une quasi-insignifiance qui le met fort au-dessous de la marine espagnole."

Hartford, N. Y., 20 Oct. 1879.

H. H. Warner & Co., Rochester, N. Y.—Messieurs: Une dame de plus de soixante et dix ans, souffrant d'une maladie de foie depuis plus d'un an, a pris deux bouteilles de votre "Safe Diabetes", sur mon ordonnance. Elle est cette dame-ci, maintenant de bien qu'elle lui ait fait du bien, et elle veut remercier votre précieux remède d'avoir ramené nourriture et gaîté. Je crois que c'est un spécifique certain dans le dyspepsie.

J. T. JOSLIN.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Félix Pyat dément la correspondance qu'on lui attribue avec Garibaldi.

Londres, 19.—Félix Pyat, communard français, a publié une lettre dans laquelle il déclare fausse la correspondance entre lui et Garibaldi qui a paru dans les journaux.

Démission du cabinet contre les ordres religieux.

Paris, 19.—Le National dit que le cabinet a résolu de mettre en vigueur le décret de 1804 qui ordonne la dissolution des ordres religieux non autorisés et interdit la formation de toute communauté nouvelle sans la permission du gouvernement.

Relations diplomatiques interrompues entre la Russie et la France.

Londres, 19.—Un correspondant de St Pétersbourg dit que le Prince Orloff sera prié de donner sa démission d'ambassadeur à Paris. Il ne sera pas remplacé, et les relations entre la France et la Russie resteront dans l'état où il les laissera en partant.

L'Italie rompt toute alliance avec la Russie contre l'Allemagne.

Londres, 19—Le Pall Mall Gazette publie un télégramme du secrétaire privé du ministre italien de la marine, qui dément les rapports publiés par le Standard, suivant lesquels la Russie aurait demandé à l'Italie de s'aller à elle contre l'Allemagne, et la flotte de cuirassés italiens aurait été engagée au compte de la Russie. Le secrétaire se demande avec stupéfaction comment des journaux anglais ont pu donner cours à de pareils bruits.

Discussion sur l'Italia Irredenta au parlement.

Rome, 19—Pendant les débats d'hier à la Chambre des députés d'Italie, signor Cairoli, de l'extrême gauche, a défendu les associations de l'Italia Irredenta. La politique de l'aventure, a-t-il dit, est moins dangereuse que celle de la peur.

L'Autriche menace l'Italie, non pas à cause de l'agitation de l'Italia Irredenta, mais parce que les nécessités de sa situation intérieure la forcent à faire la guerre à l'Italie, et que le parti militaire obéit à la détresse.

M. Cairoli a répondu que l'amitié entre l'Italie et l'Autriche reposait sur le respect des traités et le sentiment du devoir mutuel. Les armements récents de l'Autriche n'ont été expliqués d'une façon satisfaisante, cordiale même. L'Italie apprécie le bon vouloir de l'Autriche, et elle entend maintenir avec elle d'excellentes relations.

Jeudi, signor Bovio, membre de la société de "l'Italia irredenta" a dit que l'association ne désirait pas la guerre avec l'Autriche, mais qu'elle ne laisserait pas tomber dans l'oubli les droits du pays.

Le programme de la démocratie, c'est le progrès des libertés à l'intérieur, le maintien de la dignité nationale et des droits au dehors. Depuis 1861, des hommes de valeur n'ont cessé de revendiquer les droits de l'Italie sur Trieste.

La loi contre le socialisme.—Le budget de l'empire.

Berlin, 19—Le comité du Reichstag a voté à une majorité de 10 contre 3 en faveur de la prolongation de la loi contre le socialisme jusqu'au 30 septembre 1884, au lieu de 1886, comme le demandait le gouvernement.

Berlin, 19—Le budget impérial fixe la recette et la dépense pour la prochaine année fiscale à 539,252,640 marcs en moyenne. Les contributions des différents Etats s'élèvent à un total de 81,670,950 marcs.

Ajournement du Reichstag.

Berlin, 19—Au Reichstag, aujourd'hui, a eu lieu la seconde lecture du budget, et le Reichstag s'est ajourné au 16 avril.

Changements dans le cabinet espagnol.

Madrid, 19—Dans un conseil de cabinet qui a eu lieu sous la présidence du roi, Senor Canovas a été nommé ministre des affaires étrangères, Senor Sanchez Bustillo ministre des colonies, et Senor Cesagayon ministre des finances.

Troubles à Smyrne.

Londres, 19—Une dépêche d'Athènes à l'agence Reuter annonce qu'une canonnière anglaise est partie subitement du Pirée pour Smyrne où l'on redoute des troubles entre chrétiens et musulmans.

Bruxelles 19—Une dépêche de Vienne à l'Indépendance Belge dit qu'une insurrection a éclaté à Smyrne. Le gouverneur a demandé à Constantinople, et les consuls européens ont prié leurs gouvernements respectifs de leur envoyer des navires de guerre pour protéger leurs nationaux.

Déjà une canonnière française est partie de Constantinople pour ce port.

Hartmann avoue être l'auteur de l'attentat de Moscou.

Londres, 19—La Central News Association annonce qu'elle a reçu une communication de Hartmann, dans laquelle il reconnaît avoir été choisi par le comité de l'exécutif assassiner le czar et donne tous les détails de l'attentat.

Hartmann dit, en finissant, qu'il a l'intention d'émigrer en Amérique.

Les plans du général Melikoff.

Londres, 19—Une correspondance de St Pétersbourg au Daily News dit que si le général Melikoff peut se maintenir contre les nombreuses intrigues des fonctionnaires corrompus et vénaux qui circonviennent le czar, il abolira le section et son déplorable système de répression et de persécution secrète.

Une lettre de St-Pétersbourg au Manchester Guardian dit que la dictature de Melikoff semble indiquer aux yeux du public la continuation des réformes du gouvernement, signifie, au contraire, que le czar est disposé à faire des concessions. Toute la question est de faire des concessions sans perdre de sa dignité.

Une dépêche de St Pétersbourg au Daily News dit que les représentants de la noblesse, du clergé, des conseils communaux et municipaux vont être associés à commission exécutive suprême. Il sera la possible ainsi d'étudier en commun les vœux du corps politique et d'y apporter les remèdes convenables. Dans ce but, il a été résolu de diviser le conseil d'Etat en deux sections, l'une chargée de supprimer la révolution, l'autre chargée d'étudier le véritable condition politique de l'empire.

Pendant ce temps-là le général Melikoff avait occasion de faire apprécier la valeur et la sagesse des son système. Mais ceux qui vont d'un extrême à l'autre et annoncent des réformes sur une grande échelle, telle par exemple qu'une constitution prochaine, seront périodiquement désappointés.

Guerre imminente entre la Russie et la Chine.

Le même correspondant a appris que les Chinois font déjà des incursions sur le territoire russe. La situation est compliqué tous les jours de plus en plus.

La presse de St-Petersbourg est tout étonnée de l'énergie déployée soudainement par une nation dont le territoire était regardé comme la proie naturelle de la Russie. On blâme naturellement les rapports amicaux qui ont dû exister entre l'Angleterre et la Chine.

Préparatifs de réception à M. Parnell.

Londres, 19.—Le comité exécutif de la ligue nationale des terres d'Irlande a fait appel aux sociétés locales, aux sociétés nationales, aux sociétés réformistes, pour faire une grande réception à M. Parnell, à son retour en Irlande. Elle veut mieux exprimer publiquement qu'elle approuve pleinement la conduite qu'il a tenue pendant son séjour en Amérique.

Reprise des négociations diplomatiques entre l'Allemagne et le Vatican.

Londres, 19—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que par suite de l'attitude amicale du Pape, les relations diplomatiques entre l'Allemagne et le Vatican vont se renouer.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Liverpool, 19—Le coton a été lourd et les affaires fort limitées pendant toute la semaine; les cotons américains généralement une baisse.

La demande pour le coton américain n'a été que modérée, les prix ont baissé de 1/16 d. Il y a eu une meilleure demande pour les Surat-et les prix sont fermes. Les futurs ont ouvert lourds, ils ont baissé de 7/32 d. à 1/16 d. Maintenant, cependant, le marché était ferme. Il y avait plus d'animation jeudi, avec demandes actives.

Les prix se sont relevés à 1/16 d. à 3/32 d. La semaine s'est close avec une baisse de 1/16 d. à 3/32 en faveur des vendeurs de jeudi dernier.

CONGRES.

Sénat.

Une communication du secrétaire de guerre est faite au Sénat. Elle transmet un sénat des copies de rapports d'ingénieurs, en vue d'améliorer la condition de la Rivière Rouge, surtout à son embouchure.

Une autre communication est faite au secrétaire de l'intérieur transmettant les informations demandées sur les tribus indiennes, les concessions de terres et les compagnies de chemin de fer dans le territoire indien. Référé.

Le Sénat reprend la discussion sur le bill des Etats Spinge, Ark.

Après le vote d'un amendement qui enlève la clause en faveur de l'appel à la cour des réclamations, le bill a été adopté définitivement en troisième lecture.

Après une séance longue et orageuse consacrée au rejet, le Sénat s'ajourne.

Le Sénat a approuvé la nomination de S. J. Simmons, inspecteur d'élection, Georgie, et de M. B. F. Joubert, inspecteur du recensement pour le 1er district de la Louisiane.

En séance exécutive, M. Hill a repris la défense de M. Simmons dont il a vanté les qualités et les relations. Son orthographe n'est peut-être pas des plus irréprochables; mais il est capable de remplir les fonctions d'inspecteur du recensement.

Le sénateur Gordon a clos le débat en peu de mots. Il a prononcé l'incapacité, l'incompétence de Simmons. Simmons en demandant au Président la place qu'il occupe, a dit qu'il la désirait pour lui donner la victoire sur les traîtres de la Louisiane; mais il est capable de remplir les fonctions d'